

Réunion des directeur.rice.s de thèses D1 Ecole Doctorale STEP'UP

8 novembre 2022

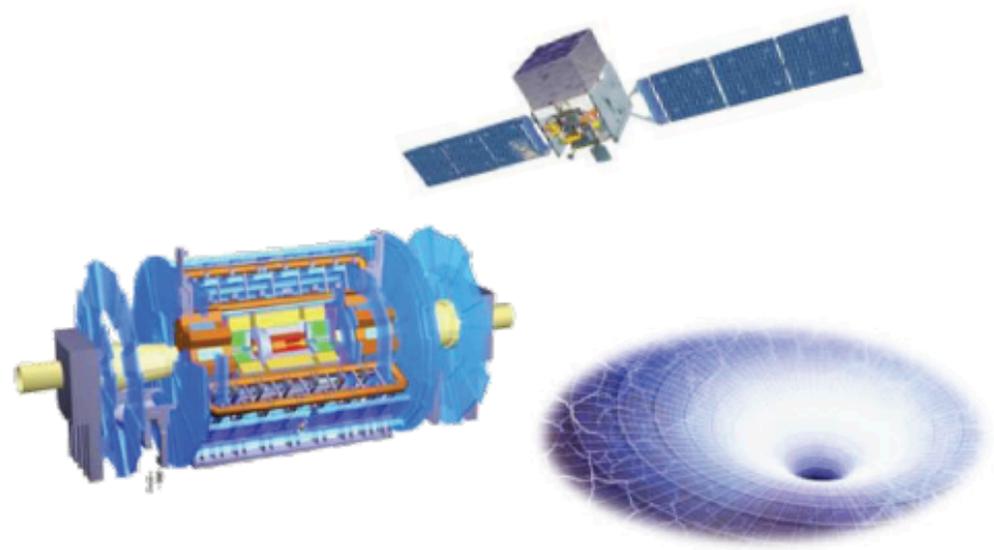
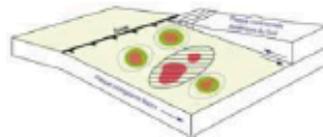
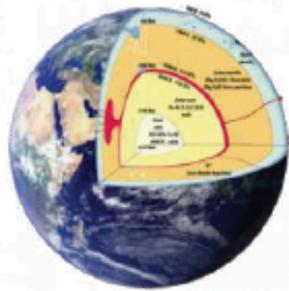


<https://ed560.ed.univ-paris-diderot.fr>

Thèmes scientifiques de l'ED STEP'UP

Earth & Planetary interiors
Natural Hazards
Earth System Science
Origins

Cosmology, Gravitation, Particle Physics,
Astroparticles, instrumentation



Adossement institutionnel de l'ED



Collège Doctoral SU

Dir: Bertrand Granado



Collège des Ecoles
Doctorales UP

Dir: Catherine Marchand

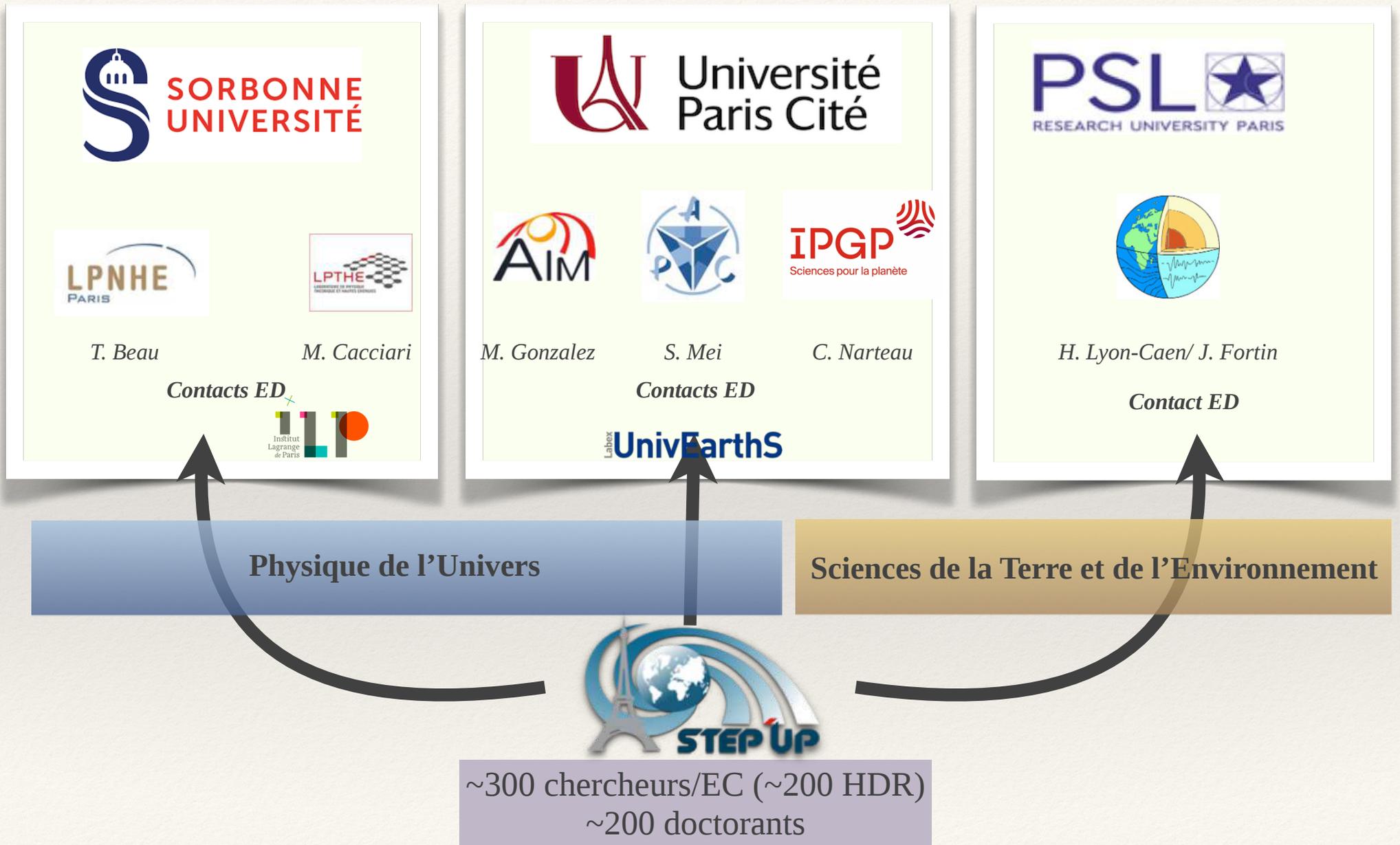


Collège Doctoral PSL



~300 chercheurs/EC (~200 HDR)
~230 doctorant.e.s

Adossement scientifique de l'ED



Organisation de l'ED

Deux spécialités au sein d'une même ED

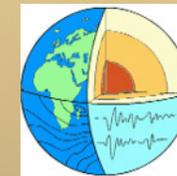
Physique de l'Univers (PU)



**Responsables: Alessandra Tonazzo (UPC)
Julien Bolmont (SU)**

Correspondante formation: Irena Nikolic

Sciences de la Terre et de l'Environnement (TE)



**Responsables: Clément Narteau (IPGP-UPC)
Hélène Lyon-Caen/ Jérôme Fortin (ENS - PSL)**

Correspondant formation: Frédéric Girault

Organisation de l'ED

Directeur : **Fabien Casse**, PR, APC - Université Paris Cité

Directeurs adjoints :

- **Julien Bolmont**, MCF HDR, LPNHE - Sorbonne Université
- **Hélène Lyon-Caen/Jérôme Fortin**, DR CNRS, ENS-Géo - PSL
- **Clément Narteau**, PR, IPGP - Université Paris Cité
- **Alessandra Tonazzo**, PR, APC - Université Paris Cité

Membre du bureau

Bureau de l'ED

- **Isabelle Grenier**, PR, AIM - Université Paris Cité

Responsables formation :

- **Frédéric Girault**, MCF, IPGP - Université Paris Cité – Terre-Environnement
- **Irena Nikolic**, MCF, LPNHE - Université Paris Cité – Physique de l'Univers

Gestionnaire de l'ED : **Alissa Marteau** (alissa.marteau@univ-paris-diderot.fr)

Responsable administrative scolarité IPGP: **Zarie Rouas**

Contact ED : ed560.stepup@u-paris.fr

Pour les thèses au LPNHE ou à l'ENS-Geo, prière de mettre en copie

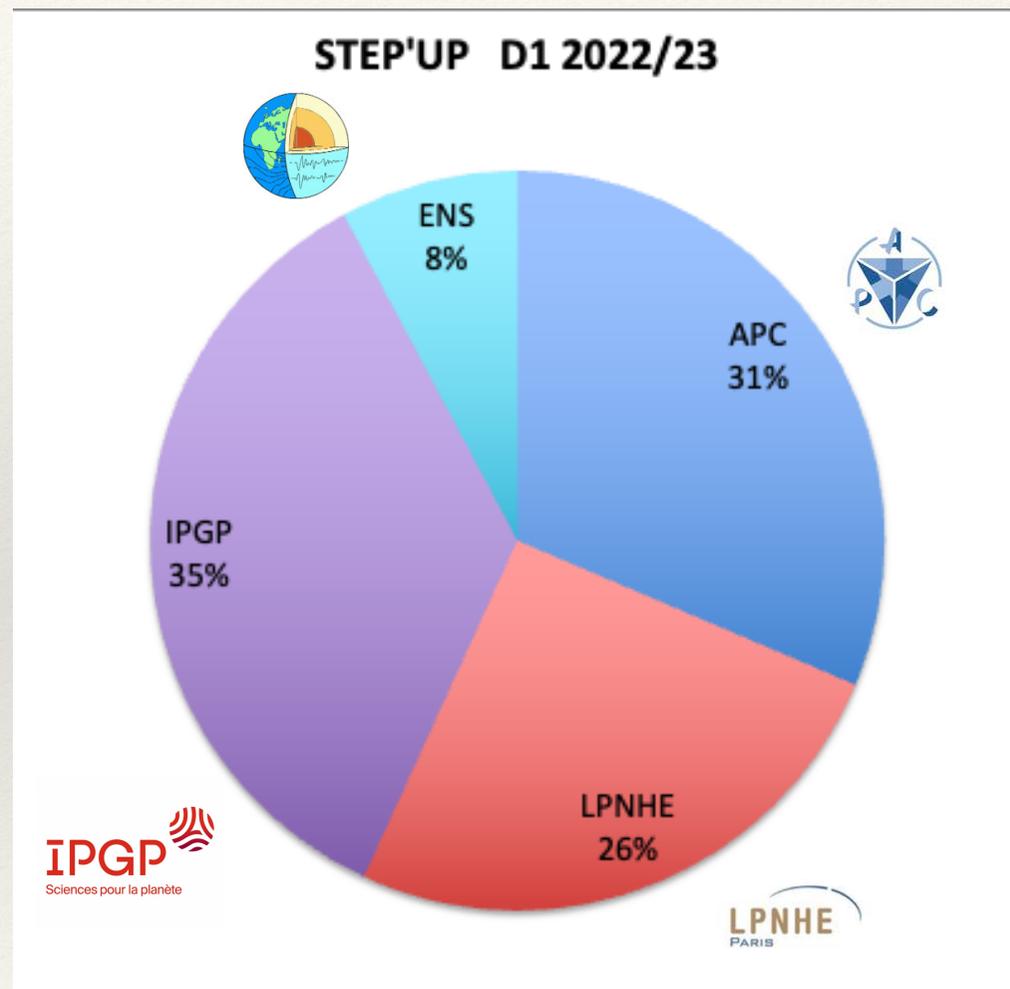
LPNHE SU: bolmont@lpnhe.in2p3.fr

ENS-Géo PSL: helene.lyon-caen@ens.fr & fortin@geologie.ens.fr

Conseil de l'ED : 25 membres, dont 6 doctorants et 8 extérieurs.

Promotion STEP'UP 2022/23

- 51 **doctorant.e.s** D1 (nationalité: française ~70%, étranger ~30%)
- Répartition Hommes/Femmes : 67% (H) - 33%(F)
- Effectif par spécialité:
 - ➔ TE : 22 (**43%**) avec 18 à l'IPGP et 4 à l'ENS.
 - ➔ PU : 29 (**57%**) avec 16 à l'APC et 13 au LPNHE
- Répartition entre universités: **34** à UPC (66%), **13** SU (26%) et **4** PSL (8%).
- Origine des financements : **18 CD MESRI** - **33 CD extérieurs** (CNRS, ERC, ANR, CIFRE, Entreprise, etc ...).



Le rôle de l'École Doctorale



- Validation des sujets de thèse proposés en lien avec les laboratoires
- Vérifier la **qualification de l'équipe scientifique** à encadrer la thèse
- **Sélectionner** et valider les doctorants (Concours MESR ou sur financement propre)
- Mise en place des **Comités de Suivi Individuel (CSI)** de thèse
- Suivi pluriannuel par des entretiens individuels avec les doctorants
- Organisation de la **formation doctorale**, en vue du **projet professionnel** des doctorants
- Réception et étude des rapports des CSI : **AUTORISATION DE RÉINSCRIPTION !**
- Promouvoir les **échanges entre les doctorants**
- Aspects internationaux
- Suivre et promouvoir l'insertion professionnelle après la thèse

Démarrage de la thèse

- Chaque doctorant.e bénéficie d'un contrat doctoral (i.e. contrat de travail) rédigé par l'employeur: RH de l'université (MESRI, LabeX, IdeX) ou du laboratoire (CNRS, ANR, etc).
- L'inscription dans l'université de référence (UPC, SU ou PSL) doit se faire auprès du service de scolarité de l'université concernée !

Attention: les procédures d'inscription varient d'une université à l'autre. En cas de problème, contacter l'ED :

UPC : ed560.stepup@u-paris.fr

SU: bolmont@lpnhe.in2p3.fr

PSL: helene.lyon-caen@ens.fr & fortin@geologie.ens.fr

Date limite d'inscription 1ere année varie selon l'université...

→ Les différents liens décrivant la procédure d'inscription dans chaque établissement peuvent être trouvés à l'adresse

<https://ed560.ed.univ-paris-diderot.fr/inscription-en-these/>

Le déroulement de la thèse

Arrêté du 25 mai 2016 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032587086>)

Arrêté du 26 août 2022 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046228965>)

- La **Charte du doctorat** de chaque établissement décrit les rôles du doctorant, du directeur.rice de thèse, de l'école doctorale et de la direction d'unité impliqués dans le bon déroulement de la thèse.
- ➔ Rôle du directeur.rice de thèse: Suivi personnel et adapté (rencontres régulières), s'assurer des bonnes conditions matérielles et morales de déroulement de la thèse, informer le.a doctorant.e des ressources disponibles pour la réussite de sa thèse.
- Convention de formation: Il est primordial que vous parliez dès le début de la thèse du projet de formation avec votre doctorant.e. Le nouvel arrêté complétant la définition du doctorat insiste sur l'obligation de chaque doctorant.e a être sensibilisé aux questions **d'éthique, d'intégrité scientifique et de Science ouverte**.
- Mise en place obligatoire d'un **comité de suivi de thèse** annuel permettant un suivi de l'avancée du travail de thèse et des conditions de déroulement de la thèse. La tenue du CSI **au moins une fois par an est obligatoire** pour obtenir l'autorisation de ré-inscription en doctorat

Pour plus d'informations voir les liens suivants

UPC: <https://u-paris.fr/doctorat/>

SU : <https://www.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-02/charte-doctorat-sorbonne-universite.pdf>

PSL : <https://collegedoctoral.psl.eu/wp-content/uploads/2018/04/Charte-des-theses-Avril-2018.pdf>

La formation et le futur professionnel

FORMATION À LA RECHERCHE + FORMATION PAR LA RECHERCHE

- l'Ecole Doctorale s'assure que le doctorants obtiennent un niveau/ensemble donné de compétences (Répertoire National des Certifications Professionnelles)
- Les doctorant.e.s doivent réfléchir à leur **futur professionnel** dès le début de la thèse !

Plan Individuel de Formation

- *élaboré avec l'aide des responsables de la formation et des responsables de composantes*
- *mis à jour régulièrement*
- **Nécessité d'acquérir 15 points de formation pour autorisation de soutenance dont**
 - *au moins 1 point sur l'Ethique et Intégrité scientifique,*
 - *2 points de formation à l'enseignement si mission d'enseignement*
 - *au moins 5 points de formation scientifique*

Contacts : Frédéric Girault (TE girault@ipgp.fr), Irena Nikolic (PU nikolic@lpnhe.in2p3.fr)

Offre de formation

- Formations scientifiques proposées par l'ED
- Formations de Master
- Formations méthodologiques (ED, CED UP, CD SU, CD PSL)
 - langues
 - informatique
 - statistique
- Formations généralistes (ED, CED UP, CD SU, CD PSL)
 - enseignement (obligatoire si le doctorant enseigne)
 - rédaction d'articles
 - médiation scientifique
 - éthique et intégrité scientifique [OBLIGATOIRE !]
- Formations proposées par d'autres ED franciliennes

<https://ed560.ed.univ-paris-diderot.fr/formation/>

Comité de suivi individuel (CSI)

Arrêté du 26 août 2022 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046228965>)

- **Composition** (en accord avec le.a doctorant.e):

- ▶ 2 Ch/EC dont au moins 1 membre « hors du domaine de recherche » de la thèse et si possible un membre extérieur à l'établissement où se déroule la thèse.
- ▶ Au moins un des membres du CSI doit avoir être HDR ou personnel assimilé.
- ▶ Les membres du CSI **ne pourront pas être rapporteurs de la thèse** sauf dérogation à adresser au bureau de l'ED (au max. 1 dans tous les cas).

- **Rôle du CSI**

- ▶ discussion scientifique, avancement des travaux
- ▶ motivation du doctorant, projet professionnel
- ▶ relation directeur de thèse – doctorant
- ▶ conditions matérielles et administratives
- ▶ aide à l'élaboration du plan de formation individuel
- ▶ L'accent est mis sur la détection et le signalement des faits de harcèlement et de discrimination (CSI et signalement par le directeur de l'ED)

- **Réunion du CSI** : Au moins 1 fois par an, **obligatoire avant chaque réinscription** (Visio OK)

- ▶ Rapport (fichier pre-formaté) : indispensable pour la réinscription
- ▶ Entretien individuel du bureau avec chaque doctorant.e (1/an) pour autorisation de ré-inscription

Nous vous demanderons la liste des membres du comité avant fin mars 2023 (nous ne vous contacterons que si la composition du CSI pose problème !)

Suivi de la progression de la thèse

UNE THÈSE = 3 ANS !!

Obligations pendant la thèse

- Participation annuelle au Congrès des Doctorants (CDD - organisation par les D1).
- Suivre des formations adaptées à son activité de recherche , d'éthique et d'intégrité scientifique mais aussi des formations d'ouverture afin de préparer son avenir professionnel.
- Participation à une conférence/colloque/congrès international
- Présentation du travail de recherche (séminaire, réunion, conférence...)
- Contenu scientifique de la thèse permettant la mise en route d'au moins une publication dans des revues à comité de lecture.



Aspects internationaux de la thèse

Langues

- Anglais: niveau C1 recommandé (mise en place de tests au cours de l'année)
- Français: niveau B1 demandé
- Cours de Français et Anglais : plusieurs possibilités, au sein des établissements ou en dehors

La Mobilité internationale est fortement encouragée, dans le cadre du projet professionnel

- Appels d'offre pendant l'année (CED, LabEx, IPGP, etc.)

Les cotutelles internationales sont un point fort

- Mise en place en début de 1ère année
- Possibilités de financement spécifiques

Soutenance de thèse

Arrêté du 26 août 2022 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046228965>)

- Gardez à l'esprit que la procédure de soutenance de thèse prend **au moins 3 mois** entre le début de la procédure et la soutenance (validation à plusieurs niveaux, ED, CED, Université)
- **Composition du jury** (règles du CED) assez contrainte (liste non-exhaustive)
 - ▶ Entre 4 et 8 membres hors invités (tous les membres doivent posséder un doctorat)
 - ▶ Au moins la moitié du jury ne doit pas appartenir à l'ED ni à l'établissement mais au moins un Ch/EC de l'établissement. Les personnes impliquées dans l'encadrement ne sont pas extérieurs.
 - ▶ Au moins la moitié du jury doit être Prof./DR ou assimilés avec au max. un émérite (examineur)
 - ▶ Jury équilibré hommes/femmes avec au max un écart de 2 unités entre genre (sauf dérogation).
 - ▶ Les co-encadrants non-HDR apparaissent comme membre invité sauf si ADT.
- Modification apportée par l'arrêté du 26 août 2022: le.a doctorant.e doit **prêter un serment relatif à l'intégrité scientifique** devant le jury de soutenance si le jury prononce l'admission du.e.la candidat.e

Art. 19 bis. - A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité.

« Le serment des docteurs relatif à l'intégrité scientifique est le suivant :

« En présence de mes pairs.

« “Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats.” »

**En tant que directeur.rice de thèse
vous devez être très vigilant sur
2 problématiques importantes !**

1/ Abandons pendant la thèse

- Les abandons de thèse n'arrivent pas qu'aux autres !
- La mise en place des procédures de suivi de thèse avait permis une diminution du nombre d'abandon dans les dernières années.
- Hausse des abandons en partie à cause du contexte Covid-19
- Suivi individuel et adaptable aux différentes situations.
- Il est très important de s'assurer des bonnes conditions de déroulement des thèses autant sur le plan matériel qu'humain.
- Sensibilisation des directeur.rices de thèse (réunions ED), des responsables d'équipe ainsi que des directeurs d'unités

<https://ed560.ed.univ-paris-diderot.fr/en-cas-de-probleme/>

Contexte sanitaire et international

- Le contexte actuel impacte fortement les possibilités de déplacement à l'étranger.
- La durée de ce contexte est difficile à prévoir à moyen-terme, i.e. dans les 2-3 ans à venir.
- Il est primordial **d'anticiper les éventuelles impossibilités** de déplacement sur le terrain (prises de données, échantillons, etc ...) en prévoyant un programme de travail de thèse *alternatif*.
- Possibilités de prolongation de thèse très incertaines dans le contexte budgétaire actuel. Il est important que vous intégriez le fait que **la durée d'une thèse de doctorat est de 3 ans.**

2/La durée de la thèse

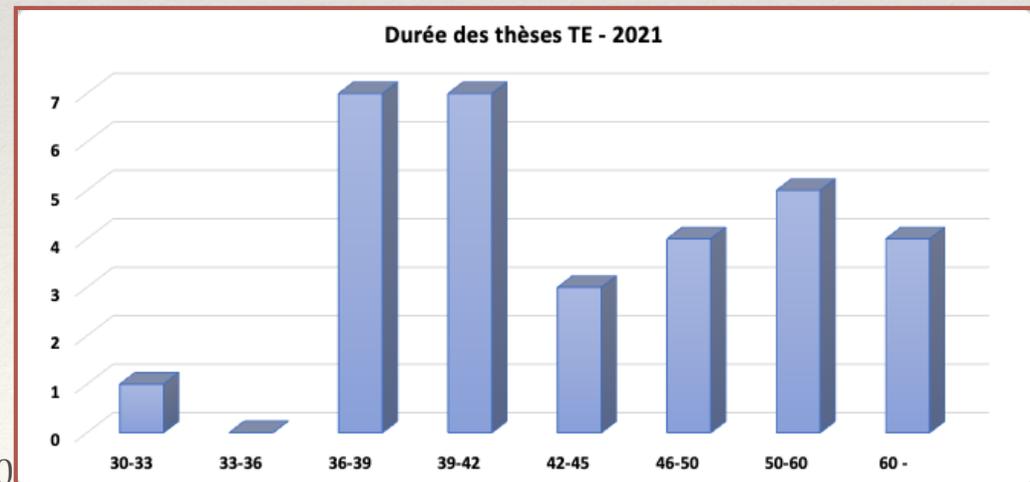
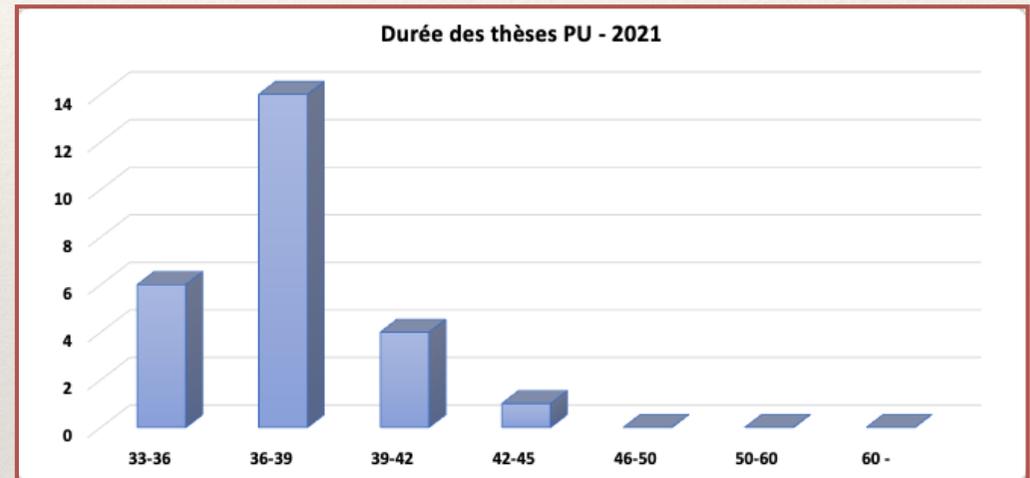
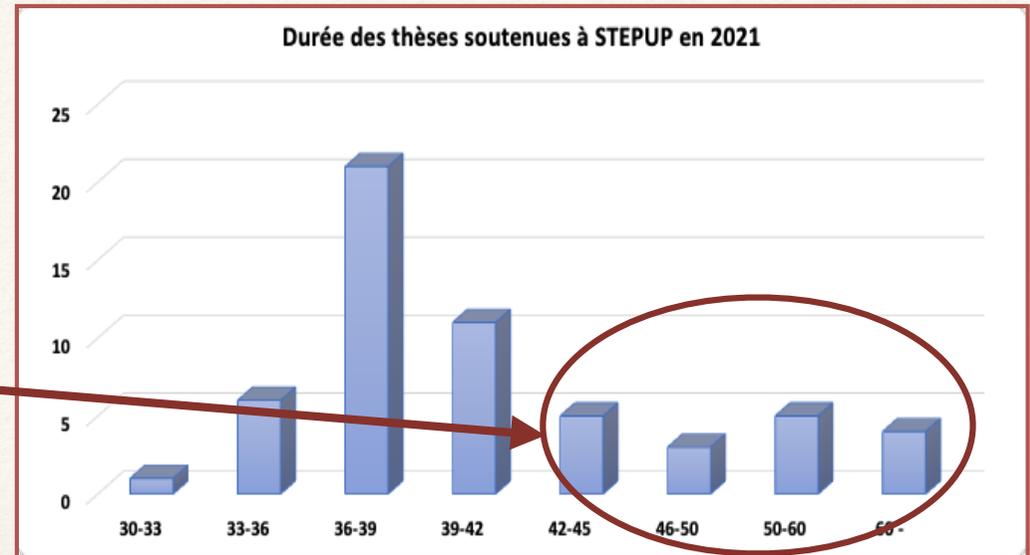
UNE THÈSE EN FRANCE = 3 ANS !!

Financements ?!
Inscription en D4 doit être exceptionnelle et justifiée !!

- La durée des thèses a ré-augmenté avec le Covid-19 (prolongations accordées par le MESRI, CNRS, etc ...)
- Ces prolongations ne seront pas renouvelées.
- Toute dépassement de durée de thèse **doit être financé !**

«*Tout membre HDR de l'ED ayant sous sa direction un.e doctorant.e inscrit.e dérogatoirement en 4e année de thèse ou plus, et dont la soutenance n'est pas programmée avant le concours, n'est pas éligible pour l'attribution d'un contrat doctoral alloué par l'ED.*»

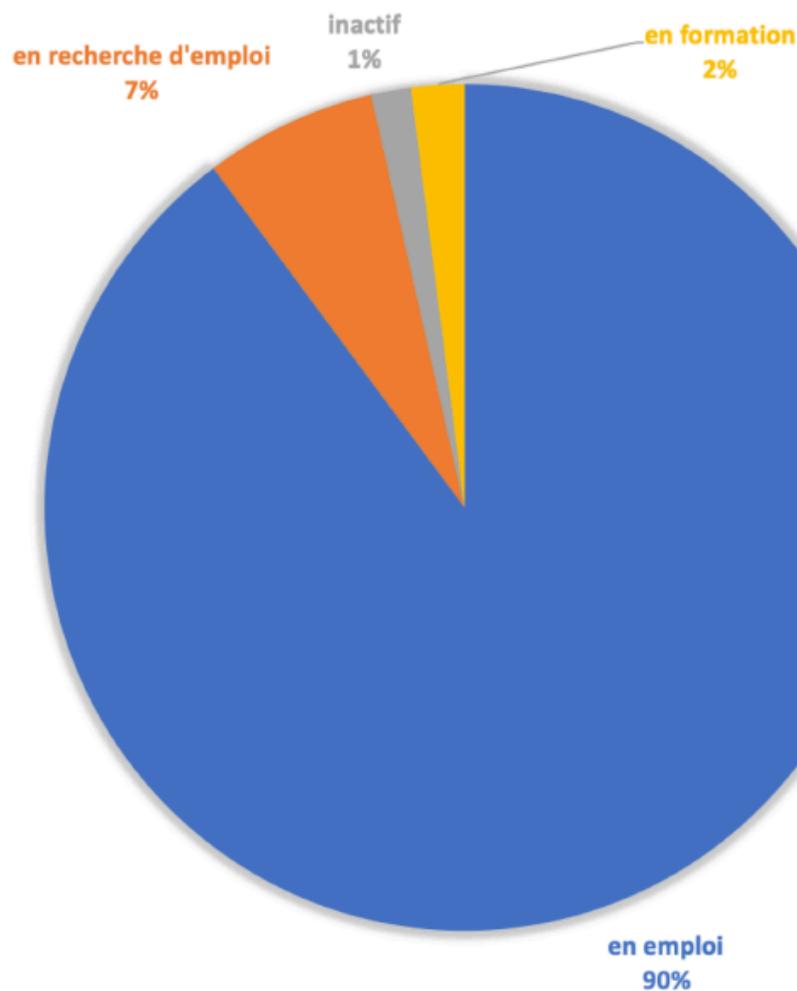
Règlement de l'ED 560 STEP'UP



Devenir des doctorants STEP'UP

Réponses de 196 docteurs STEPUP sur 261 au total

Situation en juin 2020 de l'ensemble des docteurs 2015 – 2019 :



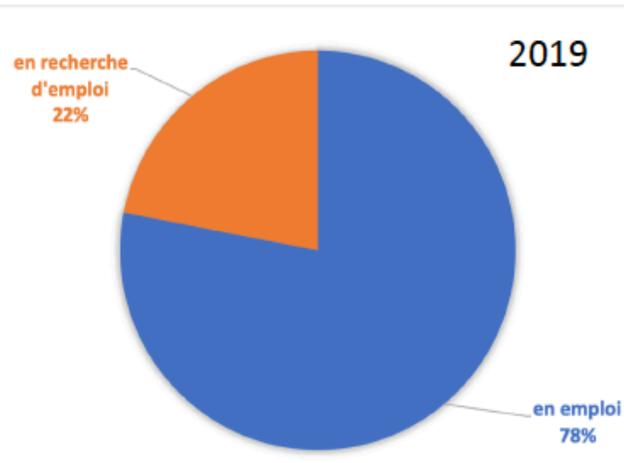
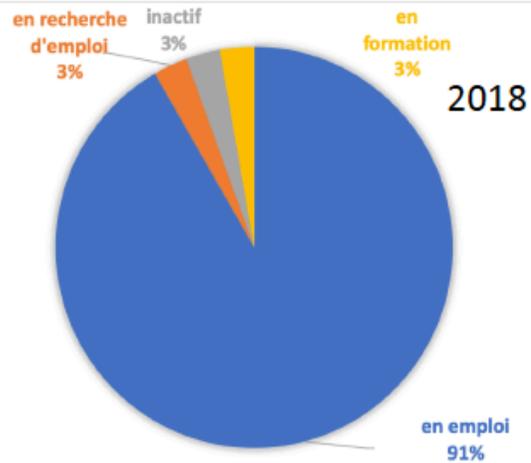
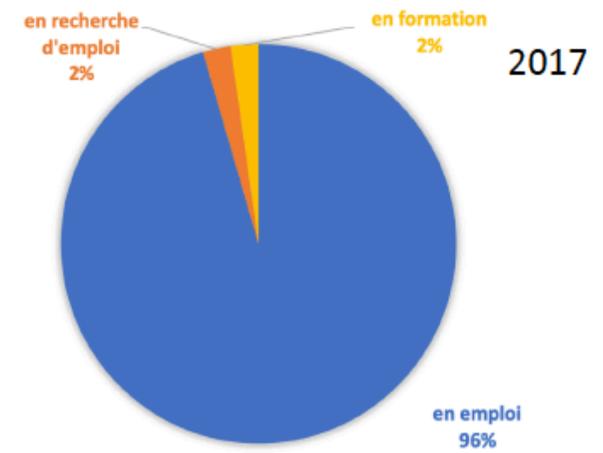
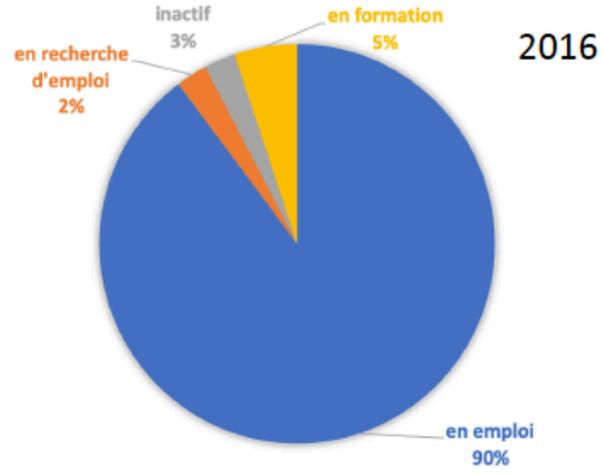
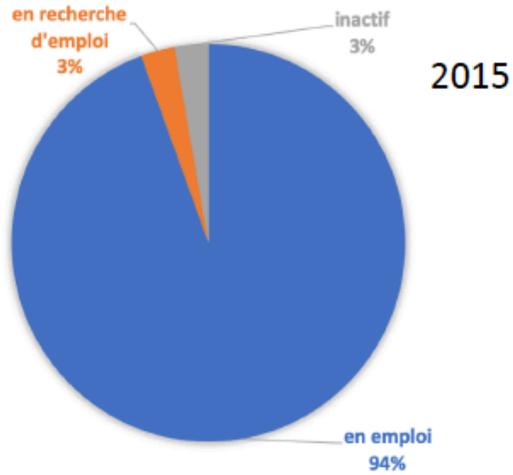
d'écran

- En formation :
- Préparation à l'agrégation
 - Master MEEF
 - Master Pro
 - Réorientation (CAP boulangerie)

Situation en juin 2020 :

STEP'UP

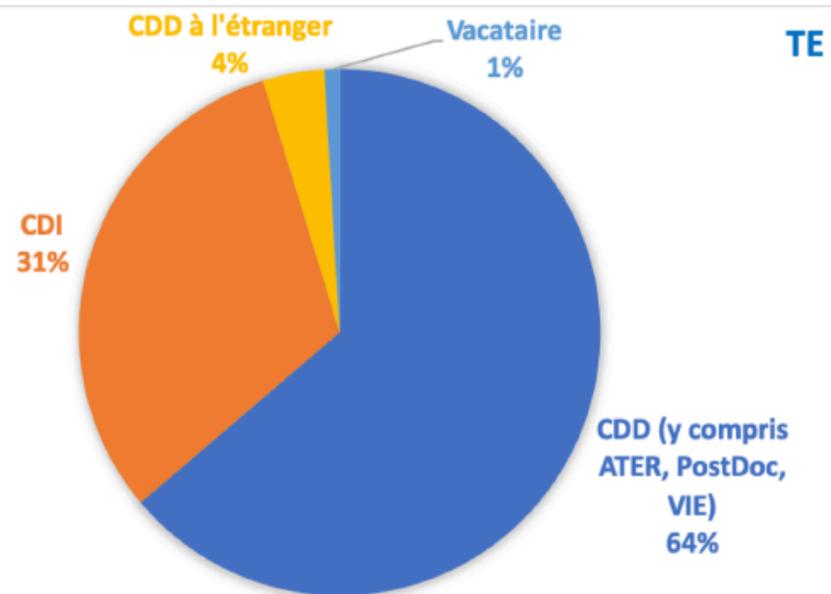
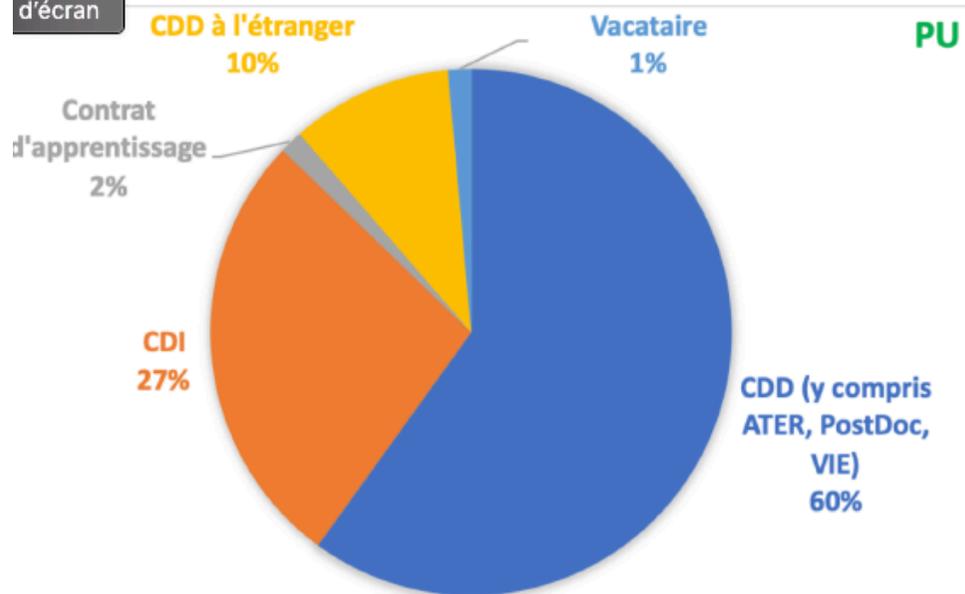
d'écran



Docteurs en activité : STEP'UP



d'écran



Aide aux encadrants de thèse

★ Le rôle de directeur.rice de thèse :

- Guider sans imposer
- Assurer de bonnes conditions de travail
- Relation de confiance avec le.a doctorant.e
- Aide à la création d'un réseau de contact du doctorant

★ N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions et/ou problèmes dans l'encadrement d'une thèse.

★ Il existe des formations pour les encadrants de thèse (PSL, SU, CNRS et bientôt UPC).

The screenshot shows the website for the Institut de formation doctorale at Sorbonne University. The page is titled 'Encadrement d'un projet doctoral' and is part of a cycle of formation. It includes a navigation menu with options like 'Accueil', 'Formations-IFSeM', 'Contact', 'GUIDE', 'FAQ', and 'Espace personnel'. The main content area is divided into sections: 'Objectifs', 'Programme', and 'Sessions à venir'. The 'Objectifs' section lists goals such as conducting the thesis as a project, using supervision techniques, and acquiring methods. The 'Programme' section is divided into three parts: 'Le pilotage du projet de recherche', 'L'encadrement au quotidien du doctorant', and 'L'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel'. The 'Sessions à venir' section shows a session on 'Lundi 05 Décembre 2022' with details on duration and time. A 'S'inscrire à cette session' button is visible. The footer contains contact information for IFSeM Formation, including address, email, and website.

SORBONNE UNIVERSITÉ Institut de formation doctorale
Collège doctoral Sorbonne Université

Accueil / LE DOCTORAT À SORBONNE UNIVERSITÉ / ENCADREMENT

LE DOCTORAT À SORBONNE UNIVERSITÉ

Formation à l'encadrement d'un projet doctoral

L'encadrant, chef de projet pour ce qui concerne l'encadrement scientifique des travaux de recherche, est aussi un manager qui se doit de prendre en compte la construction du projet professionnel du doctorant qu'il supervise, afin d'intégrer cette composante dans la gestion d'ensemble du projet doctoral.

Côté doctorant, une offre de formation continue diversifiée a été mise en place. Elle doit leur permettre d'acquérir des connaissances et développer des compétences au service de leur projet de recherche et projet professionnel. Pour que cette démarche de professionnalisation et d'ouverture prenne tout son sens, il est nécessaire que les chercheurs et enseignants-chercheurs en charge de l'encadrement des projets doctoraux s'y associent. A travers les échanges et la formalisation de leurs pratiques, les encadrants seront en mesure de mieux cerner les différents composants de leur mission.

Le Département formation et carrières offre depuis de nombreuses années la possibilité aux encadrants de participer à un cycle de formation : "De l'encadrement du projet doctoral au devenir professionnel du docteur".

OBJECTIFS DE CE CYCLE

- Découvrir le marché de l'emploi des docteurs, prendre conscience de la plus-value du doctorat et comprendre la nécessité pour les doctorants d'anticiper leur avenir professionnel
- Identifier les modalités de management adaptées pour développer les compétences du doctorant et les valoriser, définir et préciser le rôle de l'encadrant en matière de soutien à la maturation du projet professionnel du doctorant
- Analyser les actions mises en place suite à la formation, évaluer et valoriser les résultats, échanger avec des doctorants ayant eu-

Encadrement d'un projet doctoral

Action régionale PDF Management / Qualité

Objectifs

- Conduire la thèse comme un projet pour permettre à son doctorant de s'autonomiser dans un cadre favorable et structuré
- Utiliser des techniques de supervision adaptées à la montée en compétences de son doctorant, qui le valorisent et aident à sa poursuite de carrière
- Acquérir des méthodes et outils qui facilitent la relation d'encadrement et rendent l'intervention de l'encadrant plus efficace et moins chronophage

Programme

I / Le pilotage du projet de recherche

- Adapter des méthodes de gestion de projet à un projet de recherche
- Structurer les trois années de doctorat et intégrer la gestion des risques liés au doctorat
- Utiliser des techniques de planification pour cadrer le projet doctoral et s'adapter à son évolution
- Prévoir le circuit de l'information

II / L'encadrement au quotidien du doctorant :

- Positionnement et rôle de l'encadrant
- Motivation, re-motivation, acquisition de l'autonomie
- Accompagnement de la performance scientifique du doctorant et des autres compétences développées
- Boîte à outils* permettant de rendre efficace et moins chronophage l'encadrement de son doctorant

III / L'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel

- Les carrières ouvertes aux docteurs
- Encourager son doctorant à profiter de l'offre de formation universitaire et pluridisciplinaire
- Inciter son doctorant à penser son projet professionnel de façon anticipée

Sessions à venir

Lundi 05 Décembre 2022

A distance (FOAD)

14 heure(s) sur 2 jour(s)

5 et 6 décembre 2022

9h30 - 17h30

Critère des inscriptions dans 2 jours

S'inscrire à cette session

Sessions passées

Mardi 19 Avril 2022

Jeudi 29 Septembre 2022

Partenaires

CNRS

Informations pratiques

IFSeM Formation
7, RUE GUY MÔQUET
94800 VILLEJUIF
ifsem-formation.contact@cnrs.fr
https://admin.core-cloud.net/ou/SMUT/PFM/SitePages/Accueil.aspx

Merci de votre attention !